



Paris, le lundi 25 février 2019

## **OBJET**

Liminaire CFDT - CAP de présélection des chargés d'enseignement

Monsieur le président,

La **CFDT Finances publiques** est très attachée au maintien d'une formation de qualité et de haut niveau, pierre angulaire de notre administration.

La **CFDT Finances publiques** ne répétera jamais assez que la formation, à la DGFIP, n'est pas un coût et ne doit pas être guidée par des règles purement budgétaires. C'est un investissement !

Or aujourd'hui, force est de constater que les réformes qui la traversent et les moyens qui lui sont alloués ne correspondent pas à un projet ambitieux de rénovation de la formation professionnelle à la DGFIP, mais répondent au seul impératif budgétaire. Elles dégradent, tant en terme pédagogique que matériel, les conditions dans lesquelles les enseignants des écoles de la DGFIP dispensent l'enseignement aux stagiaires.

La DGFIP doit se donner les moyens d'une formation d'excellence et ne pas rogner chichement sur ces budgets essentiels à son avenir et aux conditions de travail de ses agents.

Le recrutement des enseignants est réalisé selon une logique purement comptable, alors que la promotion de stagiaires à l'automne 2019 avoisinera les 2 500 élèves, tous grades confondus, soit une augmentation de 32 % par rapport à la rentrée 2018.

Cette vision « court-termiste » de la formation ne pourra aboutir, sur le long terme, qu'à un enseignement low cost conduisant inévitablement à un constat d'échec ouvrant la voie à son externalisation comme le laisse entendre le projet de loi pour la transformation de la fonction publique présenté le 13 février 2019.

Cette situation ne fait que nourrir des frustrations.

D'abord celles de nos collègues enseignants qui, malgré une pression croissante liée notamment au manque d'effectif, continuent d'exercer leur mission dans des conditions de travail dégradées.

Les enseignants ne sont pas uniquement des rédacteurs de contenus, ils portent une vision pédagogique cohérente des parcours de formation. Or aujourd'hui, les équipes sont épuisées. On ne peut pas sans arrêt s'appuyer sur leur grande conscience professionnelle pour assurer une formation de qualité. L'administration a une responsabilité dans la préservation de l'intégrité de ses agents. Comment compte-t-elle s'y prendre ?

**CFDT-FINANCES.FR**

CFDT Finances publiques  
Siège : 51 avenue Simon Bolivar  
Adresse postale : 47/49 avenue Simon Bolivar  
75019 Paris

[finances.publiques@cfdt-finances.fr](mailto:finances.publiques@cfdt-finances.fr)



Celle des stagiaires, ensuite, qui attendent de l'ENFIP qu'elle leur donne les armes nécessaires pour une prise de poste sereine. Cette frustration s'illustre par la diminution des taux de satisfaction des stagiaires. L'enseignement en amphithéâtre ne peut pas être un palliatif qui tend à pérenniser et banaliser la pénurie d'enseignants.

Dans ce contexte, la **CFDT Finances publiques** s'alarme déjà pour la mise en œuvre de la réforme de la scolarité des contrôleurs.

Enfin, la frustration des directions qui accueilleront ces nouveaux collègues, dans des conditions matérielles parfois précaires, alors que leur revient la lourde tâche de poursuivre leur formation initiale, cette fois à travers le stage probatoire. À ce sujet, la **CFDT Finances publiques** réclame l'ouverture de négociations sur le statut des tuteurs, trop souvent désignés volontaires d'office. Parce que ce sont les stagiaires et le collectif de travail qui, au final, pâtiront de cette situation.

Pour ce qui concerne le sujet de ce jour, la **CFDT Finances publiques** ne peut que s'inquiéter du faible nombre de candidats retenus. Les enseignants ne pourront pas, dans ces conditions, assurer leurs missions.

Nous condamnons le fait que les enseignants soient contraints de prendre sur leur temps personnel pour assurer convenablement leur mission. L'Administration ne doit pas utiliser la passion des enseignants pour leur métier afin de pallier à l'insuffisance des moyens mis en œuvre et à des réformes pédagogiques victimes d'une seule logique budgétaire.

S'agissant de l'établissement de Clermont-Ferrand, la **CFDT Finances Publiques** veut attirer l'attention de l'Administration. En effet, aucun recrutement n'y est prévu alors que les effectifs de stagiaires vont mécaniquement augmenter et que la poursuite de la réforme dite « la formation de demain » demandera des efforts accrus à l'ensemble des équipes.

Par ailleurs, nous nous étonnons que les dossiers de certains collègues aient été écartés alors qu'ils présentent de solides références pour devenir enseignants ou permanents pédagogiques à l'ENFIP.

Au regard des besoins identifiés et de la qualité des candidatures, il est évident que l'administration doit présélectionner davantage de candidats.

Enfin, au sujet des documents de travail, les élus **CFDT Finances Publiques** souhaitent un éclairage sur les notions que recouvrent les expressions suivantes : « TAGERFIP en cible » et « Recrutements spécifiques autorisés » mais également un éclairage sur l'évolution du TAGERFIP de l'ENFIP de Noisy dont l'effectif cible est de 20 % inférieur à celui du TAGEFIP actuel.

Les élus CFDT Finances Publiques en CAPN4

Karine ROUSSEAU

David BRAASCH

Expert : Éric DELETTRE